



La survie du Québec francophone est-elle assurée ?

Séraphin Marion, s.r.c.

Numéro 41, 1976

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1016223ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1016223ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les éditions du Bien Public

ISSN

0575-089X (imprimé)

1920-437X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Marion, S. (1976). La survie du Québec francophone est-elle assurée ? *Les Cahiers des dix*, (41), 61–79. <https://doi.org/10.7202/1016223ar>

La survie du Québec francophone est-elle assurée ?

Par SÉRAPHIN MARION, S. R. C.

La survie du Québec francophone est-elle assurée ? A cette question capitale, quelqu'un qui n'était pas le premier venu a voulu donner, il y a une dizaine d'années, une réponse péremptoire.

En effet, celui qui deviendrait bientôt premier ministre du Canada, Pierre Trudeau lui-même, publia un ouvrage trop oublié aujourd'hui¹. Quelques phrases de la page 187 méritent de retenir notre attention; les voici dans toute leur nudité :

« Les jeux sont faits au Canada: il y a deux groupes ethniques et linguistiques; chacun est trop fort... pour pouvoir écraser l'autre. »

Il y a là une double assertion. Le bloc anglophone du Canada, avec ses 16 millions d'individus et appuyé, en Amérique du Nord, par 220 millions d'Américains anglophones, ne saurait jamais être écrasé par 6 millions de francophones. Nul besoin d'être spécialiste en mathématiques pour comprendre l'inégalité d'un combat entre 236 unités et 6 unités.

Mais le petit bloc francophone jouit-il, lui aussi, du même privilège ? Assurément non ! Lui peut être écrasé par ses voisins. Ce petit îlot francophone risque continuellement d'être submergé dans une vaste mer anglophone qui s'étend de l'Atlantique au Pacifique et de la baie d'Hudson jusqu'aux bouches du Mississippi. Mer quelquefois tranquille, mais plus souvent en colère et qui, lorsqu'elle se déchaîne, menace de tout engloutir.

Le pire défaut de l'intelligence, a écrit Bossuet, c'est de voir les choses non pas telles qu'elles sont, mais telles que l'on voudrait

1. *Le Fédéralisme et la société canadienne-française*, 1967.

qu'elles soient. Le Canadien français, en l'an de grâce 1977, doit voir le fait français en Amérique du Nord tel qu'il est, non pas tel qu'on voudrait qu'il soit. Manquer d'objectivité là-dessus serait commettre une faute qui pourrait devenir mortelle.

Si elle veut survivre, la communauté francophone non seulement au Québec, mais dans tout le Canada, doit résoudre au moins trois problèmes majeurs. Depuis plusieurs années, ils attendent une solution qui n'apparaît pas encore clairement à notre horizon politique, social, économique et religieux. Trois problèmes cruciaux : le problème de nos immigrants, le problème de notre dénatalité et le problème de notre religion.



Au cours du demi-siècle qui suivit la Conquête, les Québécois ont su assimiler un grand nombre d'anglophones. De nos jours encore, on rencontre au Québec quantité de Johnson, de Smith, de Robertson, de MacKay, de Taylor et de combien d'autres qui ne parlent pas un traître mot d'anglais. Ce phénomène militait en notre faveur et accroissait d'autant les effectifs francophones du pays tout entier.

Aujourd'hui, hélas ! la situation est renversée : sur 10 nouveaux Canadiens qui nous arrivent des quatre coins du monde, 9 s'anglicisent, même à Montréal, et grossissent les effectifs anglophones déjà si puissants.

Montréal, deuxième plus grande ville française du monde ?

Il y a dix ans, une étude du docteur Lomer Pilote, reproduite dans *Le Devoir* du 5 août 1966, démontrait que, au train dont allaient les choses, dès 1986 — donc bientôt — les francophones seraient devenus minoritaires avec 49.2% de la population de Montréal. Nous ne serions plus maîtres chez nous, dans notre métropole. La majorité anglophone de Montréal demanderait « démocratiquement », ou bien sa séparation du reste de la province de Québec, ou bien — ce qui serait encore mieux pour elle — la constitution d'une nouvelle province. Du point de vue démographique, elle aurait raison d'agir ainsi. N'oublions pas que cette nouvelle province renfermerait plus d'habi-

tants qu'il ne s'en trouve dans les provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, de l'île-du-Prince-Edouard et de Terre-Neuve réunies. Ce serait, pour le peuple canadien-français en terre d'Amérique, le commencement de l'agonie.

Ne venez pas me dire que je rêve ou que je suis la victime d'une hallucination produite par un état morbide. Dès 1830, il fut question d'enlever la ville de Montréal au Bas-Canada et de l'intégrer au Haut-Canada anglophone. Moyen très simple ! Encore fallait-il y songer !

Un autre moyen: détacher la Gaspésie du Bas-Canada et l'octroyer au Nouveau-Brunswick. Un troisième moyen, car ces ennemis du Canada français ne manquaient pas d'imagination : tailler à même le Bas-Canada une nouvelle province constituée par les Cantons de l'Est alors anglophones.

Ici il m'est impossible d'éluder une question au sujet de laquelle tout le monde, dans le Canada anglais, poussait récemment de hauts cris: la défunte Loi 22. J'aimerais émettre, à ce sujet, quelques considérations générales.

Chaque année, de nombreux Italiens, en quête de travail, s'installent en France. Réclament-ils pour eux des écoles italiennes ? Vous savez bien que non. Leurs enfants doivent fréquenter les écoles françaises

Chaque année également, des Polonais, désireux d'améliorer leur situation, quittent leur pays et élisent domicile en France. Exigent-ils pour leurs enfants des écoles polonaises ? S'ils le faisaient, ils se couvriraient de ridicule: les portes des écoles françaises leur sont largement ouvertes.

Aux Etats-Unis existent plusieurs groupements de personnes dont la langue maternelle n'est pas l'anglais. Peuvent-elles choisir pour leurs enfants une école autre que l'école anglaise ? Jamais, au grand jamais !

N'en va-t-il pas de même dans tout le Canada anglais où se côtoient tant de nationalités diverses ? Pour tous les enfants de ces nouveaux Canadiens nul choix n'est possible: tous doivent s'inscrire à l'école anglaise.

Cette règle générale souffre pourtant une exception, une seule exception, au Québec même, où presque tous les nouveaux Canadiens se démènent comme de beaux diables pour conserver un privilège qu'ils ont obtenu depuis longtemps: le privilège d'envoyer leurs enfants soit à l'école française, ce qui est normal, soit surtout à l'école anglaise, ce qui devient anormal et extrêmement nuisible à la collectivité francophone du Québec.

Ils veulent à tout prix l'école anglaise? Ils ont alors l'embarras du choix: qu'ils s'installent n'importe où au Canada, dans les villes anglophones du pays depuis Halifax jusqu'à Vancouver. Et tant pis pour eux s'ils refusent de devenir des Québécois à part entière. Tant pis pour eux s'ils ne comprennent pas, ce qu'a déclaré solennellement une fois pour toutes Vincent Massey, alors gouverneur général du Canada, au cours d'une conférence prononcée à Charlottetown, il y a treize ans². En parlant des nouveaux Canadiens, il a dit: « We welcome the cultures which these people have brought with them: we value the rich contribution they make to our national life. We however have two founding races, French and English in origin, their languages and culture having a special and permanent place in the national scene. This is an historical fact, not a political judgment. »



Ce qui a assuré la survivance du Canada français, depuis la fondation de Québec en 1608, c'est la fécondité de nos foyers, c'est ce qu'on a appelé la « revanche des berceaux ». L'expression suscite des sourires niais en certains milieux avancés, progressistes ou se donnant pour tels. A cette revanche des berceaux, ces bons apôtres veulent substituer la revanche des cerveaux par la formation d'une élite.

Tout peuple a besoin d'une élite, je n'en disconviens pas. Mais il lui faut aussi le nombre, surtout dans un régime démocratique. Toute armée a besoin d'officiers. Mais il lui faut aussi des simples soldats. Que deviendrait une armée sans soldats, une armée composée uniquement de généraux, de colonels, de majors et de lieutenants?

² *Biennial Conference of the Association of Canadian Clubs*, Charlottetown. June 1, 1964.

Or, depuis quelques années, au Québec comme dans tout le Canada français, les berceaux s'immobilisent de plus en plus. Autrefois le taux de natalité du Québec suscitait l'étonnement du monde occidental. Il dépassait de beaucoup celui des neuf autres provinces du Canada. Aujourd'hui, de toutes les provinces canadiennes, c'est au Québec que se trouve le taux le plus bas de natalité. Plus bas que les provinces maritimes pauvres ! Plus bas que les provinces riches de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie britannique. N'y a-t-il pas là un phénomène d'une exceptionnelle gravité ?

Autrefois, au Canada français l'immobilité des tombeaux était amplement compensée par le remuement des berceaux. Il n'en est plus ainsi aujourd'hui. Je ne blâme personne en particulier; j'accuse tout le monde en général.

Berceaux, cerveaux, tombeaux: ces trois mots marquent-ils les étapes du chemin parcouru par le Canada français en plus de trois siècles d'existence ? Après avoir remué tant de berceaux et meublé bon nombre de cerveaux, serions-nous sur le point, fossoyeurs inconscients, de creuser, de nos propres mains, nos propres tombeaux ?

L'anglicisation des nouveaux Canadiens et la dénatalité: voilà bien deux facteurs qui militent tragiquement contre la survivance du Canada français. Depuis la Confédération, le pourcentage des Canadiens français diminue avec une régularité remarquable d'environ 2 pour cent tous les dix ans. En effet, en 1867, les Canadiens français constituaient à peu près le tiers de la population canadienne. Ce tiers a sans cesse baissé. Et si l'on en croit Jacques Henripin, éminent directeur du département de démographie à l'Université de Montréal, ce pourcentage ne sera plus que de 19 à 22 pour cent en l'an 2000. Au cours d'une conférence qu'il prononçait à Montréal, le 27 novembre 1967, Jacques Henripin a tiré la conclusion que voici: « dans l'ensemble de la population canadienne, il est évident que l'importance des francophones va diminuer. »

Ne craignons pas de le crier sur les toits, même si cela blesse notre amour-propre: depuis la Conquête, notre importance a toujours diminué.

En 1760, les quelque 60,000 colons français se trouvaient en présence d'une poignée d'Anglais; le pays renfermait 350 fois plus de colons français que d'Anglais.

En 1766, il y avait au Canada 600 Anglais contre 90,000 Français donc 1 Anglais contre 150 Français. Situation toujours tragique pour les Anglo-Canadiens. Afin de se soustraire à l'exécree « domination française », un seul radeau de sauvetage s'offrait aux Anglo-Canadiens : l'immigration britannique et l'arrivée au Canada de nouveaux Canadiens. Radeau qui serait utilisé pendant deux siècles afin de neutraliser de plus en plus la prépondérance française du Canada de l'Est.

Au vrai, cette idée de noyer la population du Canada dans les flots d'une immigration britannique devint, aux lendemains de la Conquête, la hantise des gouvernants et des hauts fonctionnaires de Londres.

La proclamation de 1763 offrit aux colons britanniques des terres à un prix extrêmement bas. Le beau projet fut étouffé dans l'oeuf : le rude climat de la vallée du Saint-Laurent, nos « arpents de neige », constituèrent un obstacle devant lequel reculèrent les colons américains du Sud, habitués qu'ils étaient à un soleil plus clément.

La Révolution Américaine, ce grand schisme du monde anglo-saxon, occasionna l'arrivée au Canada des *United Empire Loyalists* et l'accroissement considérable des effectifs anglophones dans le pays.

En 1791, lors de l'adoption de l'Acte Constitutionnel, les Canadiens français, selon Mason Wade, atteignaient le chiffre global de 156,000, tandis que le nombre des Anglais s'élevait à 10,000³. Les Canadiens français étaient donc quinze fois plus nombreux que les Anglo-Canadiens. La démocratie, on le sait, doit obéir à la loi du nombre sous peine de se renier elle-même. Or, dans le Canada de 1791, elle se renia purement et simplement : tout fut mis en oeuvre pour accroître démesurément l'influence des 10,000 Anglo-Canadiens au détriment des 156,000 Canadiens Français; ce fut l'asservissement d'une écrasante majorité à une infime minorité.

3. *The French Canadian*. Toronto, 1955, p. 94.

En 1810, la majorité française du Canada accusait, avec la minorité anglaise, un contraste encore frappant qui désolait plusieurs Anglo-Canadiens et notamment Jonathan Sewell. Anticatholique et antifrançais, ce juge en chef du Bas-Canada ruminait sans cesse un ténébreux projet ayant pour objet de substituer, dans le pays, à une prépondérance numérique des Canadiens français une prépondérance anglaise: « To overwhelm and sink »: écraser et noyer la population française. Procédé simple comme bonjour, *à priori* tout au moins; mais *a posteriori* ?

Grâce à la venue des *United Empire Loyalists* au pays, la situation des Anglo-Canadiens s'améliore constamment du point de vue numérique. D'abord un contre 350, en 1760, puis un contre 150, puis, en 1791, un contre 15, ils devenaient, à la veille de l'Insurrection de 1837, un peu moins de la moitié de la population totale du Bas-Canada et du Haut-Canada.

Quels étaient, au juste, les effectifs en présence ? Entre autres historiens, D. M. De Bourdais nous l'apprend en chiffres ronds : 450,000 Anglo-Canadiens contre 650,000 Franco-Canadiens⁴.

Après l'Insurrection avortée de 1837, lord Durham rédigea, en 1838, un célèbre Rapport où il recommande la fusion totale du Canada français dans le creuset anglo-saxon de l'Amérique du Nord. Cette recommandation se cristallisa dans l'Acte d'Union de 1840 : voilà qui dut réjouir par delà les tombeaux l'ombre de Jonathan Sewell, décédé en 1839.

En vertu de l'Acte d'Union, les 450,000 Anglo-Canadiens et les 650,000 Franco-Canadiens furent nantis d'un nombre égal de députés: 42 pour le Haut-Canada et 42 pour le Bas-Canada. C'était là perpétuer une injustice majeure à l'endroit du Canada français.

En juin 1849 se produisit dans le Canada anglais un événement important : la fondation de la *British American League*. Cette société préconisait l'annexion du Canada aux Etats-Unis. On devine la cause majeure de cette soudaine ferveur annexionniste : la volonté d'en finir avec la *French Domination*. C'est bien dans cette optique que la crise

4. *Nation of the North*, London, 1953, p. 8.

annexionniste apparaît à trois historiens anglo-canadiens : R. B. Trotter⁵, Donald Creighton⁶ et John Lewis⁷.

Bref, de 1760 à 1850, les Anglo-Canadiens ont remué ciel et terre pour échapper à la prépondérance numérique du Canada français.

*

* *

Mais voici bien une autre affaire. Une véritable catastrophe devait bientôt s'abattre sur le Canada français.

Quelle fut l'année la plus sombre de notre histoire depuis 1608 jusqu'à nos jours ? Non pas l'année 1660, alors que Dollard des Ormeaux et ses braves moururent en combattant des hordes d'Iroquois, au pied du Long-Saut. Non pas en 1760, date de la Conquête. Non pas les années 1837 et 1838, alors que furent pendus une douzaine de patriotes, fidèles à Papineau, ni l'année 1840 de l'Acte d'Union, ni l'année 1899, date de la participation du Canada à la guerre sud-africaine que Londres déclencha contre les infortunés Boers, ni les deux crises conscriptionnistes de 1917 et de 1944 où notre pays faillit connaître une guerre civile.

Non et non ! Même si elle n'est presque jamais mentionnée par nos historiens, c'est une autre date qui devrait s'imposer à l'attention de tous ceux qui veulent aller au fond des choses.

Cette année catastrophique, ce fut l'année 1850 !

« About 1850, a écrit le professeur Réginald Trotter, the balance of population turned in favour of Upper Canada. »⁸ En 1852, selon John Lewis, le Haut-Canada comptait 952,000 habitants tandis que le Bas-Canada n'en avait que 890,000⁹.

Voilà bien l'époque catastrophique pour le Canada français. Un Canada anglais majoritaire : voeu si souvent formulé par les Anglo-Canadiens et enfin exaucé ! Quant aux Canadiens français numérique-

5. *Canadien Federation*, 1924, p. 15.

6. *The Commercial Empire of the St-Lawrence*, p. 224.

7. *George Brown (The Makers of Canada)* Toronto, 1906, p. 37.

8. *Canadian Federation*, p. 26.

9. *George Brown*, p. 84.

ment faibles après avoir été forts, ils commençaient à décrire une courbe descendante qui persiste aujourd'hui encore.

Et dès lors s'orchestrera, sous la conduite du fanatique George Brown, et se développera dans la presse anglo-canadienne un thème incessamment repris à tout bout de champ : « la représentation d'après la population » ou, selon la populaire abréviation : *Rep. by Pop.* En vertu du principe démocratique — pourtant foulé aux pieds pendant 90 ans — les Anglo-Canadiens, maintenant plus nombreux, réclameront désormais à cor et à cri un plus grand nombre de députés.

L'injustice que voulait redresser George Brown, les Canadiens français en étaient les victimes depuis l'Acte d'Union de 1840. Pourquoi ce traitement, bon pour eux pendant dix ans, devenait-il soudainement mauvais pour Brown et ses gens ?

Brown poursuit sa campagne de haine contre ses adversaires politiques dans son journal de Toronto, *The Globe*, qui devint la bible du protestantisme ontarien exaspéré.

En 1867, à un régime depuis longtemps discrédité en succéda un autre : la Confédération, c'est-à-dire l'union de trois provinces anglophones — l'Ontario, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse — à la seule province francophone de Québec.

Or les Canadiens français, en règle générale, redoutaient le régime confédératif. On en devine la raison ; la seule province francophone du Québec s'unissait aux trois provinces anglophones. Donc le Canada français devenait encore plus minoritaire qu'il ne l'avait été de 1850 à 1867.

George Brown exultait. A Anne, sa femme, il écrivit, le 27 octobre 1864, une lettre où il jette le cri du cœur : « Is it not wonderful ? French Canadianism entirely extinguished ! » On cueille le précieux renseignement dans un récent ouvrage de Donald Creighton¹⁰. Et

Au sentiment de Brown, la Confédération assurerait la disparition de la prétendue domination française et, par voie de conséquence, l'auteur de caractériser ainsi l'exultation de Brown : « A yell of triumph » : un hurlement de triomphe.

10. *The Road to Confederation*, p. 184.

l'assujettissement du Canada français, désormais minoritaire pour de bon, à la majorité canadienne-anglaise.

Quel gigantesque cheval de Troie que l'Acte d'Union n'avait pu introduire dans le Canada français et qui, grâce à la Confédération, s'installait à demeure dans une enceinte jusqu'alors jalousement gardée!

Brown et les siens auraient eu lieu de pavoiser leurs maisons, leurs rues et leurs monuments pour célébrer l'étonnante victoire.

Majorité, minorité : ces mots se butent l'un contre l'autre à chaque page de l'histoire du Canada depuis la Conquête. Depuis 1760, le drame canadien se déroule sur la toile de fond de l'intolérance des Anglo-Canadiens, d'abord minoritaires jusqu'en 1850, puis de plus en plus majoritaires de 1850 jusqu'à nos jours.

Comme on le pense bien, le ténébreux projet de Jonathan Sewell — « To overwhelm and sink the Canadian population » — n'est pas mort de sa belle mort dès l'avènement de la Confédération en 1867

Au cours de la dernière moitié du XIXe siècle, sous le régime conservateur de John A. Macdonald, les fils des cultivateurs du Québec, trop nombreux sur leurs terres de plus en plus fractionnées, commencèrent leur migration vers le Sud, vers les villes industrialisées des États-Unis. Des centaines, des milliers de nos gens s'en allèrent alors travailler dans les « factories ». Ottawa ne leva pas le petit doigt afin d'empêcher cette saignée — saignée tragique — pour un petit peuple faible comme l'était alors le nôtre.

Sous le régime libéral de sir Wilfrid Laurier, qui devint premier ministre en 1896, la situation empira. Trois ans plus tard, c'est-à-dire au moment de la guerre sud-africaine de 1899, exactement le 8 novembre 1899, bouffi d'orgueil, d'arrogance et de haine, le *Toronto News* osa écrire : « It is an intolerable situation for English Canada to live under French Domination (...) It is infinitely deplorable that the government remains in power by the massive vote of a section of the Canadian people speaking a foreign language and maintaining an ideal foreign to the dominant race in this country. »

Ce Laurier voué aux gémonies dans les nombreux milieux anglophones de l'époque, c'était pourtant lui qui, de 1897 jusqu'en 1911, avec la connivence de son ministre Sifton, son mauvais génie, permettrait et encouragerait la venue massive dans l'Ouest de millions d'immigrants britanniques et européens de toutes les espèces — sauf les francophones — ce qui eut pour résultat d'accentuer fortement le caractère minoritaire du Canada français.

« Clifford Sifton's massive immigration policy, a écrit l'historien américain Mason Wade, brought a steadily increasing flood of New Canadians and finally a stream of British emigrants (...) The French Canadians, remembering Sifton's anti-French record in Manitoba, began to suspect a plot to swamp them in an English-speaking Canada in which Québec would have little voice or importance. ¹¹

Cette inconcevable politique se pratiqua, non seulement à l'époque de Laurier, mais aussi du temps de Mackenzie King.

« En vertu de l'*Empire Settlement Act*, loi adoptée en 1925, le gouvernement King, si l'on en croit Robert Rumilly ¹², abaissa les taux de transports en faveur des immigrants britanniques, offrant même le transport gratuit des enfants. Il en coûtait moins cher à une famille anglaise d'Angleterre qu'à une famille canadienne-française de Montréal de se transporter dans l'Ouest. Un colon canadien-français versait \$86.90, presque le triple, pour le trajet de Montréal à Vancouver et payait la place des enfants, un colon anglais se rendait de Londres à Vancouver pour \$29.80 et ses enfants ne payaient rien. »

Certains prétendent que, au début du siècle, les Canadiens français, devenus sédentaires, ne convoitaient plus les lointains horizons. C'est faux. Descendants de coureurs de bois, de lacs et de rivières, quelques-uns d'entre eux étaient assoiffés de paysages nouveaux et de vastes étendues.

En 1929 je fis une tournée de conférences dans l'Ouest canadien depuis Winnipeg et Saint-Boniface jusqu'à Vancouver et Victoria. Après un séjour à Edmonton, j'eus le privilège d'aller à quelque 300 milles au nord de cette ville, jusque dans la région de la Rivière-à-la-

11. *The French Canadians*, pp. 496, 533 et 550.

12. *Le problème national des Canadiens français*, p. 19.

Paix. A ma grande surprise, j'y découvris un nouveau petit Québec, une agglomération de villages comme Fahler, Donnelly, Girouxville, Smoky River et combien d'autres tous peuplés majoritairement de Canadiens français venus du Québec sans aide financière du gouvernement fédéral ou provincial. Si on s'était porté à leur secours, les deux peuples fondateurs seraient aujourd'hui, au Canada, du point de vue numérique, sur un pied d'égalité.

Mais Ottawa a préféré importer à grands frais des Britanniques et souvent aussi des individus de tous poils et toutes plumes sans oublier cette secte de Doukobors qui brûlent leurs écoles, détruisent leurs voies ferrées et, pour un rien, protestent avec des marches processionnelles de leurs femmes toutes nues.

Cette politique fédérale d'encourager des étrangers plutôt que des Canadiens authentiques à s'établir dans l'Ouest a, en outre, desservi les intérêts supérieurs de notre pays : plusieurs d'entre eux, venus ici à titre presque gracieux pour eux, mais à titre fort onéreux pour nous, avaient à peine foulé le sol canadien, qu'ils franchissaient la frontière pour aller vivre avec nos voisins du Sud. Le Canada devenait pour eux un simple lieu de passage. Arthur Lower s'est bien rendu compte de cette funeste opération financière quand il écrivit : « Statisticians tell us that, during the last century, the millions of *immigrants* we have had are just about equal in number to the millions of *emigrants*. This has been a country of nomads. »¹³

Les quatre provinces de la Confédération de 1867 ont, depuis, accueilli six autres provinces-soeurs : l'île-du-Prince-Edouard, le Manitoba, la Colombie britannique, la Saskatchewan, l'Alberta et Terre-Neuve. Ces additions ont diminué considérablement l'influence du Canada français au sein de la Confédération d'aujourd'hui. J. S. Willison s'en est bien aperçu et l'a avoué en toute honnêteté :

« With every new province added to the Dominion, Québec has sustained proportionate loss of power and influence and has borne the loss with dignity. »¹⁴

13. *Canadians in the Making*, p. 378.

14. *Sir W. Laurier and the liberal party*, vol. 1, p. 13.

Supporter cette perte d'influence avec dignité : c'est cela qui nous a fait une belle jambe !

*
* *

Il nous faut maintenant aborder le plus important de tous nos problèmes : *le problème religieux*.

Ici, je le crains, le compte des dernières années se solde par un lourd passif. Depuis 1960 où commença au Québec ce qu'il est convenu d'appeler la « révolution tranquille », le patrimoine de nos pères et de nos grands-pères s'est, à certains égards, amenuisé, détérioré et, en certains cas, volatilisé.

Depuis le péché originel, le mal existe dans le monde. Les péchés ont toujours foisonné en chrétienté, et ils foisonneront jusqu'à la fin des temps. Mais autrefois le mal était dénoncé comme tel; aujourd'hui on proclame que le mal, c'est le bien. On croit préconiser la liberté, mais en réalité on réclame la licence. Tout le monde veut commander, personne ne veut obéir. Chacun réclame ses droits et se retranche dans un silence obstiné en ce qui concerne ses devoirs.

Vers 1900, 95 % des Canadiens français étaient catholiques. Cette union de la langue et de la foi conférait à notre peuple un caractère monolithique qui inspirait à nos ennemis une espèce de frayeur sacrée.

Aujourd'hui nous sommes devenus une société pluraliste avec tout un éventail d'idées, d'opinions, de sentiments qui vont de l'extrême droite jusqu'à l'extrême gauche. Et nos ennemis profitent à qui mieux mieux de ces divisions. D'autre part, le catholicisme mondial, qui vit actuellement des heures angoissantes, jette la confusion dans nos rangs. Il s'ensuit une situation catastrophique pour le catholicisme canadien-français en proie à une révolution qui n'a plus rien de tranquille.

Les conséquences n'ont pas tardé à se manifester.

Peu à peu nos églises se vident. Plusieurs semblent devoir bientôt disparaître sous le pic du démolisseur. Quelques-unes se transforment en centres culturels, quelquefois même en cinémas où se donnent rendez-vous les films les plus osés de notre époque.

Autrefois le Canada français envoyait des missionnaires aux quatre coins du monde. Aujourd'hui nos vocations religieuses sont rarissimes. Nos immenses séminaires, presque déserts, sont vendus au gouvernement fédéral ou provincial, à des ambassades, à des sociétés multinationales.

A Ottawa, nos deux séminaires — le grand et le petit — ont disparu. Séminaristes, séminaire : deux mots qui viennent du latin *semen, seminis* et qui signifient *semence*. Sans semence, pas de récolte, pas de moisson.

Depuis huit ans — je tiens ce renseignement d'une autorité en la matière — pas un seul nouveau prêtre séculier francophone dans l'archidiocèse d'Ottawa. Je n'ai pas de chiffres précis au sujet du diocèse de Hull, mais je crois que c'est *kif kif*, comme on dit à Paris. D'autre part, beaucoup de prêtres meurent chaque année, chez nous comme ailleurs; beaucoup d'autres jettent le froc aux orties. Bref, deux causes de départs considérables et un recrutement nul ou presque nul : c'est la chandelle qui brûle par les deux bouts. Voilà, en un tragique raccourci, l'aspect le plus troublant de la situation religieuse au coeur même de notre pays.

La même punérie de prêtres se rencontre ailleurs, au Canada, comme en Europe et dans le monde occidental.

Le 29 août 1976, Radio-Canada offrit à ses auditeurs un dialogue entre l'animateur et le R. P. Bro, dominicain. L'éloquent prédicateur de Notre-Dame de Paris nous apprit que, chaque année autrefois en France, beaucoup d'étudiants dominicains devenaient prêtres. Cette année, trois seulement seront ordonnés.

Au cours d'une conférence qu'il prononça non loin d'Ottawa, le 18 novembre 1975, après s'être apitoyé sur la fermeture et la vente du monumental séminaire de Sherbrooke, au Canada, Mgr Marcel Lefebvre a fait de douloureuses, mais révélatrices déclarations : tout ne va guère mieux en Italie et en France. Les grands séminaires de Turin et de Milan ont perdu presque tous leurs effectifs; les séminaristes qui ont échappé à la règle générale sont devenus modernistes ou marxistes et bon nombre d'entre eux espèrent avoir le droit de se marier après leur ordination.

Lorsque Mgr Lefebvre était séminariste à Lille, en France, il y a de cela une cinquantaine d'années, le séminaire lillois regorgeait de vocations à tel point que, après avoir reçu les ordres sacrés, l'abbé Lefebvre fut nommé deuxième vicaire dans l'une des paroisses de Lille. Son curé lui dit, sans restriction ni circonlocution, qu'il n'avait pas besoin de lui, qu'il n'aurait aucun travail à lui confier. Ne voulant, en aucune façon, pratiquer la politique des bras croisés, le jeune abbé décida de se rendre en Afrique où il pourrait se consacrer à la conversion des païens et des infidèles. Il faut croire que ses succès furent considérables, puisque Rome le nomma ultérieurement évêque de Dakar.

Or, en janvier 1974, Mgr Lefebvre rendit visite à l'évêque de Lille. Au cours de la conversation il s'enquit du nombre de séminaristes qui, cette année-là, recevraient les ordres sacrés. Il y en avait seulement... deux! L'un, père Blanc, quitterait bientôt le diocèse. L'autre, devenu curé, épousa sans plus tarder une divorcée mère de cinq enfants! Donc ce prêtre et cette femme vivent en concubinage. Et à l'occasion de ce mariage, une cérémonie quasi religieuse se déroula chez les Carmes!

Comme le Saint-Père a eu raison de dire que l'Église était en pleine démolition!

Pendant trois siècles et plus, le Canada français a survécu au pied du clocher paroissial, à peu de distance de la petite école de campagne. C'est ce qu'on a appelé le « miracle canadien ».

Ce miracle s'opérait assez facilement quand 70 pour cent des Canadiens français habitaient la campagne. Aujourd'hui 80 pour cent de nos gens sont des citadins. Il y en aura 90 pour cent, nous disent les spécialistes, en l'an 2000.

A la société patriacale d'autrefois s'est substituée, en très peu de temps, chez nous, une société urbaine et industrialisée. Autant le catholicisme s'épanouissait dans la première, autant il semble, faute de prêtres, s'amenuiser, s'affaiblir, se ratatiner et s'affadir dans la deuxième. Il s'ensuit de désastreuses conséquences dans un pays comme le nôtre où, pendant trois siècles et plus, la foi catholique et la langue

française se sont prêtés un mutuel concours pour affermir les fondements de notre nationalité.

* *
* *

Est-ce à dire qu'il faille lâcher pied, jeter le manche après la cognée et renoncer à toute espérance? Loin de moi cette pensée pessimiste; j'aime mieux m'attacher à des réalités consolantes. Car il nous en reste encore quelques-unes.

A cours de la première guerre mondiale, la France a eu recours à « l'Union Sacrée » pour repousser l'envahisseur.

Depuis quelques mois seulement, une manière d'« Union Sacrée » est en train de s'établir chez nous. Quelle nouveauté pour nous, individualistes autant que nos cousins de France! Quel redressement elle nous prépare! Quel réconfort elle apporte déjà à nos âmes endolories!

Conscients de leur responsabilités, quelques-uns de nos chefs politiques et religieux ont décidé de prendre en main les hauts intérêts de notre peuple. Toute maison divisée périra, mais toute maison unie survivra.

A Montréal, à Québec et à Trois-Rivières se sont formés des comités généraux d'appui aux Gens de l'air pour obtenir le droit de parler français dans les communications aériennes. Ces comités comprennent des personnalités représentant tous les groupements politiques et tous les différents courants d'opinions du Québec.

Le 19 septembre 1976, le premier ministre du Québec a déclaré, sans ambages, à Montréal, que son gouvernement assumerait sa responsabilité de protéger la culture des Québécois francophones.

Après l'Etat, c'est l'Eglise canadienne-française qui a parlé par la voix de Mgr Grégoire, archevêque de Montréal. Ce qui m'a frappé d'un agréable étonnement, c'est la fréquence très rapide des événements qui se sont alors déroulés en cette conjoncture. Aux attaques succédèrent sans tarder des ripostes foudroyantes. A l'interlocuteur imprudent, on rivait son clou à la grande joie du parterre.

Le 20 septembre 1976, *Le Devoir* faisait dire à Mgr Carter, évêque de London, en Ontario, que « la Loi 22 suscitait de graves ques-

tions au sujet de la démocratie, de la liberté, du bilinguisme, de la justice et de la charité. »

Quelques jours plus tard, le même journal publiait un appel lancé à Mgr Grégoire par un groupe de prêtres montréalais, Italiens pour la plupart, fulminant contre la Loi 22 et la qualifiant de menace pour la foi des enfants. Mais, dans sa page éditoriale, Claude Ryan dénonçait « un embrigadement aveugle et mal informé dans des croisades vouées à l'échec. »

Le 24 septembre, toujours dans le même journal, paraissait une mise au point — ou se donnant pour telle — de l'évêque de London qui prétend n'avoir pas porté de jugement particulier sur la Loi 22, mais avoue néanmoins avoir fait à un journaliste, au cours d'une conversation téléphonique, le commentaire suivant : « en général les lois portant sur la langue, la culture, l'immigration, etc. posent des questions de justice, de charité, de liberté. »

Mgr Carter ne se répète-t-il pas ? Si tel est bien le cas, comme je le crois, sa mise au point n'en est pas une. Constatation d'autant plus grave que l'évêque de London était alors président de la Conférence catholique canadienne.

Le samedi 25 novembre, réponse du tac au tac de Mgr Grégoire. L'archevêque de Montréal se refuse à condamner la Loi 22 : « La sauvegarde et le progrès de la paix au Canada reposent sur la reconnaissance effective de la réalité sociologique que constitue la communauté canadienne-française. » Et l'archevêque d'ajouter qu'il ne peut comprendre qu'on ose qualifier la Loi 22 d'antichrétienne.

Voilà qui est net et clair.

Qu'on me permette ici d'ouvrir une parenthèse. Il y a une soixantaine d'années, l'unique règlement 17 tentait de miner les écoles catholiques et françaises des Franco-Ontariens. Cette intervention funeste du gouvernement ontarien « posait (je reprends ici les termes de Mgr Carter) des questions de justice, de charité et de liberté. » Or l'épiscopat anglo-irlandais de la province ontarienne approuvait en bloc cette loi injuste, sous la conduite de leur chef, Mgr Fallon, qui était alors, lui aussi, évêque de London en Ontario ! ...

Toutes les coïncidences sont curieuses, mais celle-ci semble particulièrement significative. A n'en pas douter, pour nous, Franco-Ontariens, London n'est pas précisément un haut lieu où souffle l'Esprit, mais plutôt une morne plaine d'où s'exalent des miasmes inquiétants.

Notre suprême raison d'espérer ? La voici dans sa splendeur, dans toute son éternelle beauté.

Membre de l'Académie française, homme d'Etat et historien, François Guizot a écrit : « La France est la patrie de l'espérance. »

Le grand Bossuet a parlé des « réveils surprenants et lumineux » de la France. Aux Français abattus après l'armistice de 1940, Pétain a répété ces consolantes paroles. Enfin le général de Gaulle a signalé « le génie du renouveau » de la France.

Tel père, tel fils; telle mère, telle fille; la France du Nouveau Monde, la France en terre américaine est aussi la patrie de l'espérance.

Le Canadien français s'est toujours agrippé à l'espérance. Je n'en veux pour preuve que les premiers vers du deuxième couplet de l'hymne « O Canada » :

« Sous l'oeil de Dieu, près du fleuve géant, le Canadien grandit en espérant. »

Le 15 novembre 1976, une immense espérance a illuminé le ciel québécois. Le Canada français a-t-il alors retrouvé son âme ? Chose certaine, le Canada tout court ne sera jamais plus ce qu'il était.

Depuis la Conquête, l'histoire de notre pays fut marquée par des antagonismes et semble avoir été régie par des feux d'antithèses. Ce pays a vécu dans des alternatives de crises et de paix précaires. Un Québec restauré, mère-patrie de tous les Canadiens français, apparaîtra-t-il à tous comme dans une lumière d'apothéose ?

Guillaume le Taciturne a dit : « Il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre ni de réussir pour persévérer. »

Nos pères ont entrepris dans des conditions extrêmement pénibles et ils ont persévéré en dépit de tous les obstacles. Faisons com-

me eux. Que notre maxime à nous soit : « Fais ce que dois, advienne que pourra ». Confions-nous toujours à notre étoile.

Dans l'un des ses chefs-d'oeuvre, Edmond Rostand prête à son coq Chantecler le magnifique alexandrin que voici :

« C'est la nuit qu'il est beau de croire à la lumière ».

Chanteclerc a bien raison: C'est surtout pendant la nuit — même la plus sombre — qu'il faut croire à l'aube, à l'aurore et à des lendemains prometteurs.

A handwritten signature in cursive script that reads "Séraphin Marin". The signature is written in black ink and is underlined with a single diagonal stroke extending from the bottom right of the name.

Ottawa, décembre 1976.